



## AIDE-MÉMOIRE

# RÈGLES À RESPECTER POUR LES CLUBS ORGANISANT DES COMPÉTITIONS DE BOXE OLYMPIQUE AU QUÉBEC

### AVANT LE GALA

- Déposer une demande de sanction à la Fédération, accompagnée du paiement (argent comptant, chèque, mandat-poste ou virement *Interac* à l'adresse [info@fqbo.qc.ca](mailto:info@fqbo.qc.ca)), au moins 21 jours avant la tenue de l'événement.
- Réserver le médecin. Lui préciser : le lieu du gala, l'heure à laquelle il ou elle doit arriver ainsi que l'heure de fin approximative de l'événement, le nombre de combats prévus et le montant qui lui sera remis. La Fédération peut vous fournir une liste de médecins à contacter. Fournir le nom de votre médecin et ses coordonnées à l'officiel en charge du gala.
- Un maximum de 14 combats est permis. Si le total des combats excède ce nombre, les officiels devront malheureusement refuser les combats en surplus. Si besoin, consultez notre [aide-mémoire sur les catégories d'âges et de poids à respecter](#) (PAC).
- S'assurer que les athlètes qui boxeront sont affiliés à la FQBO en vérifiant que leur nom apparaît sur notre site Web ([fqbo.qc.ca/fiches](http://fqbo.qc.ca/fiches)). Il est possible pour les clubs d'affilier leurs athlètes en ligne par l'entremise d'[Accès Club](#). **Aucune affiliation ne sera acceptée le soir de l'événement.**
- Se procurer 28 médailles (14 d'or et 14 d'argent, si 14 combats).
- Sur le programme de la soirée, s'assurer que le coin rouge est situé à gauche et le bleu, à droite.
- Envoyer la liste des combats à l'officiel en charge au moins 3 jours avant l'événement.

### LE SOIR DU GALA

- L'organisateur doit fournir une balance pour la pesée.
- Tout autour du ring, un espace de 3 pi doit demeurer dégagé afin de permettre aux officiels de s'installer. Prévoyez au moins 5 tables et des chaises aux 4 côtés du ring ainsi que pour la table des gants, en retrait. Placer visiblement les médailles sur la table des officiels.
- Placer au moins 2 personnes en charge de la sécurité près du ring.
- Le club s'engage à verser une somme minimale de 400,00 \$ à l'officiel en charge le soir du gala, somme qui sera répartie entre les officiels présents pour couvrir leurs frais de repas et de transport. Il est possible que le montant exigé soit supérieur en fonction du lieu de provenance des officiels bénévoles. L'officiel en charge avisera le club du montant exact avant d'arriver sur place.

*Pour toute information supplémentaire, veuillez écrire à [info@fqbo.qc.ca](mailto:info@fqbo.qc.ca).*